MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Charles Lajole à Bertha Nvane, Sidney Levy à Hélène P. Dimes, James Patrick Brinkley à Hannah J. Vanamil, Joseph Patric Henican à Alice Boning, Jas Hird à Berthena Bridges.

NAISSANCES — Mmes Gaetano Prago, une fille; Felix Franchina, une fille; Andrew Brown, une fille; Neil A. Armstrong, un garçon; Wm. J. Philips, un garçon; Nicolo Lalla, un garçon; Henry John Hermann Jr, une fille.

DÉCÈS—Arthur Rideau, 2110 Ursulines; Joseph E. Milbron, 21 ans, 2226 Delachaise; Mme Amelia Altmeyer, 34 ans, 716 Septième; John Schlindwein, 72 ans, 4237 Water; Vve Elizabeth Scott, 61 ans, 2833 Bienville; Henrietta Williams, 16 mois, 1930 Félicité; Edgard Gray, 32 ans, 5516 Dauphine; John Johnson, 31 ans, Hôpital de Marine des Etats-Unis; Eugène Antoine, 68 ans, 1312 Touro; une enfant de Mme W. Smith, 36 heures, 1016 Baronne; Ella Murry, 23 ans, 1810 Deuxième; Joseph Mayfield, 28 ans, 480 Sud Claiborne; Annie Jones, 56 ans, 1326 Perdido; Olympe Roussave, 28 ans, 1613 Lafayette; Gertrude M. Williams, 5 ans, Chattanooga, Tenn; Albert Couget, 5 mois, 529 Delaronde, Alger; Mme Louisa Couget, 27 ans, 529 Delaronde, Alger; John A. Rooney, 25 ans, 348 Belleville, Alger; C. Mildred Ferguson, 3 ans, 1729 Colisée; Marie Provoide, 105 ans, Howard et Johnson.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Demande d'émancipation:
Mlle Anna Douhan.

James B. Pelletier vs State National Bank—Réclamation de $9185 sur des billets.

Jacob Bloom vs Edwin Clark—Action en recouvrement de $164.53 sur un compte courant.

Louis Bauer vs Ulysses Arata—Demande de partage.

Elias A. Dorsey vs Union Sons' Relief Asso.—Réclamation de $401.58.

Mme Honorah McCarthy vs Mary et William Buse—Procès exécutif de $600.

James Harvey Conner vs Félicia Pozo, demande de divorce.

Frank Marks vs United Fruit Co., action en dommages de $10,000.

Arnold Falk vs Geo. H. Davis, réclamation de $154 25.

Successions ouvertes:
Yee Lee, Marietta Sperandeo, Louisa Williams.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:
Charles De Boissy, port d'arme cachée: Sam Reed, Will Taylor, attaque et larcin.

Envoyée devant la cour criminelle:
Mary Clayton, larcin.

Acquitté:
Albert M. Rougon, enlèvement.

Affaires abandonnées:
Louisa Crawford, Mary Ross, Amanda Williams, attaque.

FAITS DIVERS

Diseuse de bonne aventure.

Mme F. Luft demeure 1020 rue Toledano. Le sergent Hévron l'a traduite devant le recorder Murray sous l'inculpation d'avoir violé l'ordonnance concernant les diseuses de bonne aventure, en en faisant un métier.

La soi-disant science de Mme Luft lui a donné de la notoriété, il y a un an au sujet de Mme Lévêque, une naïve qui avait consulté la devineresse. Elle lui conta de telles révélations sur son mari que la pauvre femme en perdit la raison.

Coup de pied

John W. Rossbach, domicilié rue Annonciation 2836, conduisait une charrette, hier après-midi, lorsque son mulet lui a porté un coup de pied à la jambe, lui fracturant le genou.

Double pendaison.

Ellis Washington et Phil. Wallace ont été pendus hier matin à Donaldsonville, Lne, pour le meurtre commis par eux, le 12 janvier, sur la personne du jeune Lee Geismar, à New River. Lee, associé à ses deux frères, Charles et Louis, était, à Geismar, le gérant de l'exploitation connue sous la rubrique Maison Picard et Geismar. Son magasin était adjacent à un bar-room. Wallace, Washington et Powell, tous armés, eurent une querelle avec d'autres nègres qui s'en allèrent.

On prétend qu'alors Powell tira un coup en l'air. Geismar, qui était dans l'intérieur, les pria de cesser leur tapage ou de déguerpir. Un des nègres de répondre: "Dites-lui de sortir." A peine Geismar eût-il paru sur la galerie que Washington cria: "Tuez-le!" Une vingtaine de coups furent tirés. La victime reçut trois blessures à la main, à la hanche et à la tête: cette dernière était mortelle.

Washington fut aussitôt arrêté, au moment où il se préparait à quitter la ville, comme Wallace qui fut pris dans sa demeure. Powell fut incarcéré ainsi que Moise Ruffin, constable de couleur, impliqué dans cette affaire. Malgré l'effervescence populaire on répudia le lynch qui semblait seul devoir satisfaire la foule et la loi eut son cours. En 20 minutes, le fait étant patent, Washington et Wallace furent trouvés coupables. Powell bénéficia d'un mistrial, et Ruffin, non convaincu, fut relâché à la condition de quitter la ville, ce qu'il fit.

Ellis Washington a dit, le jour de son exécution, qu'il était content d'en finir, et qu'il eût préféré que la mort vînt plus tôt.

Phil Wallace était très nerveux et prêt à s'évanouir. A midi ils furent tous deux lancés dans l'éternité, et 16 minutes après leurs cadavres furent remis à ceux qui devaient les ensevelir. Ils ont été assistés par les membres du clergé local de couleur.

HOTEL DE VILLE.

COMITÉ DE L'ORDRE PUBLIC.

Les membres de ce comité se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Lantenschlaeger et ont accueilli favorablement la pétition de Charles Morel, qui veut exploiter un débit de liqueurs à Milneberg. La pétition de F. Proralka, qui demande à ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Marais et Champs-Elysées, a été également reçue avec faveur.

Crâne fracturé.

Adam Esco, un gamin de 10 ans demeurant rue Bourbon 619, a eu le crâne fracturé dans une chute hier après-midi, alors qu'il jouait sur la levée à la hauteur de la rue Poydras. Il a été transporté à l'hôpital.

Réclamation de $9,185

James B. Pelletier a, hier, déposé une plainte à la Cour civile de District contre la State National Bank à l'effet de recouvrer $9,185, somme que le plaignant déclare être représentée par une quantité de notes et d'effets variant de $5 à $10, qui ont été émis par la Louisiana State Bank, laquelle, plus tard, fut fondue avec la State National Bank.

Cette dernière refuse de rembourser cette somme que le plaignant déclare avoir acquis comme ayant une valeur.

Ces billets sont reconnus par les officiers de la State National Bank comme vrais et provenant de la Louisiana State Bank, mais ils persistent à en refuser le paiement.

Le plaignant allègue que la banque est responsable, et demande qu'on l'oblige à le rembourser du montant de $9,185 qu'il réclame.

Dommages réclamés à l'United Fruit Company.

Frank Marks, s'adressant à la cour civile de district, hier, réclame $20,000 de dommages à l'United Fruit Compagny. Le plaignant travaillait dans une des plantations de la compagnie, dans la république de Costa Rica, Amérique Centrale, quand le 20 avril 1901, il est tombé sous les roues d'un car plat du Railroad, appartenant à la compagnie. Sa jambe et son pied droits ont été si terriblement broyés que l'amputation du membre a été jugée nécessaire.

L'assassinat de Yee Lee.

Mamie Boisseau attend en prison l'heure de son interrogatoire. Le capitaine Walsh l'a accusée de meurtre, la traduisant à la cour criminelle de district.

Cette fille a fait des dépositions contradictoires, quoiqu'elle ne soit pas intimidée, et qu'elle réponde sans gêne aucune aux questions qu'on lui pose.

Elle admet avoir vu les vêtements éparpillés dans la chambre, mais elle prétend n'avoir rien soupçonné.

Quoique pour passer d'une chambre à l'autre il lui a fallu passer près du ballot sur lequel était le couteau ensanglanté, elle dit ne l'avoir pas aperçu. Elle soutient que les couvertures couvrant le corps de Lee n'ont pas éveillé ses soupçons. Il est peu probable qu'une femme ait seule pu commetre ce crime, et soit capable d'infliger des blessures semblables à celles qu'a reçues le malheureux Lee. Mamie n'a craint, en voyant le désordre de l'intérieur, que d'être accusée de vol, et prétend l'avoir dit à Karstendiek.

On a évidemment cherché partout l'argent que Lee pouvait avoir chez lui; on savait qu'il avait toujours sur lui de 450 à 500 dollars. Il était joueur, et sa richesse s'affirmait par ses allures: il jetait comme enjeu ou exhibait souvent des billets d'un montant élevé.

Il se peut que la chaleur des couvertures ait gardé liquide et tiède le sang répandu, et que le crime ait été commis plus tôt. On en est aux hypothèses à cet égard. Qui dit que des Chinois, jaloux ou cupides, n'aient pas commis ce crime?

Mamie Boisseau venait chez Lee plus souvent qu'elle ne le dit. Il fumait de l'opium, mais sans en faire commerce. Mamie l'imitait, mais ne lui payait rien pour cette autorisation.

Le vrai nom de Hee Lee est Hom Sing. Li Yain San, un Chinois intelligent, agent de passagers du Southern Pacific Railroad, a un magasin rue Commune. Il sait mieux que personne les affaires de Lee, dont il était le conseiller. Il a dit hier que le défunt valait $5,000 et qu'il y a peu de temps il a envoyé $2,000 en monnaie mexicaine à Canton, où résident sa femme et son enfant.

Il avait toujours beaucoup d'argent chez lui et un respectable compte en banque. On n'a trouvé ni argent, ni valeurs, ni même sa montre. C'est la prospérité de ses affaires qui a fait à Lee des jaloux et des envieux chez ses compatriotes. Son corps a été remis à l'entrepreneur Lynch pour être enterré d'après les usages chinois. Des arrestations ont été faites, mais non maintenues. Mamie a confié sa défense à l'avocat J. Madison Vance.

La police a été mise sur une piste importante hier soir, piste qui pourra peut-être faire découvrir les assassins du malheureux Chinois Yee Lee.

Il paraît qu'une femme s'est présentée hier après-midi dans un magasin d'articles de seconde main et a offert au propriétaire de lui vendre une pépite d'or. Comme celui-ci n'avait pas de balance, la femme a fait peser la pépite à la pharmacie du docteur Seikman, à l'angle des rues Gravier et Remparts.

Le docteur était absent lorsque la femme s'est présentée, mais à son retour il a été informé du fait, et il a appris que le Chinois assassiné possédait plusieurs pépites d'or dont l'une ressemblait singulièrement à celle pesée dans son établissement.

Le Dr Seikmann a immédiatement mis le capitaine Walsh au courant de ce fait, et l'on peut s'attendre à de nouveaux développements dans quelques jours.

Prévaricateurs punis.

Les arrestations faites au sujet de la violation des lois établies sur la loterie ont fait condamner par le juge Baker, en cour criminelle de district, P. E. Salle à $50 ou deux mois; John Holland, Fred Ludwig et J. Cazabonne chacun à $75 ou deux mois.

Arrestation.

Geo Mason, Hy Martin, Nova J. Gibbons, Archibald Gibbons et Frank Spies, cinq employés de la compagnie des cars de Carrollton, ont été arrêtés hier soir par les detectives Exnicios et Rainey. Ils sont accusés d'avoir volé des morceaux de cuivre dans les ateliers de la compagnie.

Rapports reçus.

Nous accusons réception de deux rapports annuels envoyés à l'ABEILLE avec les compliments des auteurs. L'un d'eux est le rapport de l'Adjudant-Général de l'Etat de la Louisiane pour l'année finissant le 31 décembre 1901.

La Garde Nationale, y est-il dit, est ainsi composée: deux bataillons d'artillerie, une troupe de cavalerie, un bataillon de Réserve Navale et un régiment d'infanterie en la ville de la Nouvelle-Orléans; un bataillon d'infanterie à Gretna et un bataillon d'infanterie avec quartier-général à Monroe. Ce dernier bataillon comprend: La Compagnie A, à St Francisville; la Compagnie C, à Mansfield, et la Compagnie D, à Monroe.

Les troupes entières comptent 2,176 hommes, officiers compris.

La Garde Nationale est organisée de façon à se conformer autant que possible au plan d'organisation de l'armée des Etats-Unis. Aucune compagnie n'est acceptée à moins qu'elle ne compte au moins 61 hommes, et tous les officiers sont obligés de passer un examen satisfaisant avant de recevoir leurs commissions. La Législature en 1898 a fait une allocation de $20,000 pour le maintien de la Garde Nationale. Entr'autres détails intéressants que nous relevons dans le rapport, c'est que les scènes de désordres qui se sont produites en juillet 1900 et qui ont motivé l'appel de la milice sous les armes, ont coûté à l'Etat $7,476.98.

Le second de ces rapports est fait à la Commission de Police de la ville par le surintendant Journée.

Comme entrée en matières, la commission y réclame la première la parole pour parler de la mort de son prédécesseur, M. Dexter S. Gaster, en termes émus, et faire un éloge mérité du capitaine Journée, son remplaçant. Cette partie du rapport est à l'adresse du maire et du conseil de ville.

La parole y est ensuite laissée au surintendant qui passe en revue tous les travaux du corps de police au cours de l'année 1901. Le document est vraiment intéressant à plus d'un point de vue. Ceux qui le liront verront qu'après tout notre police n'est pas si critiquable, étant donné son insuffisance numérique.

Le général Pearson à Chalmette.

Le général boer S. Pearson cherche à empêcher l'exportation de chevaux américains, de mules et d'approvisionnements par les Anglais du camp Chalmette pour soutenir leur lutte contre les Boers.

Le général a signalé au colonel Crowder, de l'armée des Etats-Unis, le recrutement de trois hommes qui ont été sollicités à s'enrôler dans leur armée par des recruteurs anglais.

Ces hommes sont maintenant à la Nouvelle-Orléans. Ce sont: Nicolas Gray, habitant chez Mme Weydig, 815 rue Commune, qui fera un affidavit touchant l'aggravation provenant de ce qu'il travaillait sur le "wharf" de la Nouvelle-Orléans; William Conway, demeurant au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Upperline, et Thomas B. Nolan, dont la demeure se trouve 3749 rue Chestnut, au coin de la rue Constance.

Le général a dit que des approvisionnements de guerre ont été faits à la Nouvelle-Orléans, alors que les Boers avaient vu saisir comme contrebande de guerre à Lorenzo-Marquez des clous de souliers, du fer pour ferrer les chevaux, des conserves de bœuf, des pantalons et des chaussures.

Ces articles devaient être délivrés à des personnes privées et non au gouvernement boer, et le gouvernement portugais a obéi à cette réclamation. Le général a offert de s'adresser, pour contrôler le fait, au consul des Etats-Unis à Lorenzo-Marquez, où sont encore ces marchandises.

Il paraît que trois transports sont actuellement à Chalmette: le Mont Temple, le Tampican et l'Atlantéen. Ils attendent des mulets et des chevaux, et il y en a là déjà environ 400. Quoique les Anglais prétendent n'être pas satisfaits des chevaux américains, ils en achètent ici une grande quantité.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

Conférence du commandant boer Jan Krige.

Le commandant boer Jan Krige a fait une seconde conférence hier soir à la salle des Odd Fellows.

Avant de commencer la conférence le commandant a refuté les accusations qui avaient été faites contre lui et a annoncé qu'il était prêt à faire face à ses calomniateurs.

Il a ensuite fait les éloges du général Pearson. Il a traité le même sujet que mardi dernier, se bornant à parler de la situation dans le Sud de l'Afrique.

Mis sous caution.

Anthony Hook jr, mis en accusation pour diffamation par le grand jury, jeudi soir, a été arrêté hier matin par un député-shérif. Il a été plus tard relaxé sous $250 de caution.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Vve John François à Severin Baptiste, un terrain borné par les rues Jeannette, Birch, Leonidas et Joliet, $200.

Mme D. J. Dutrey à Liberato Galle, un terrain borné par les rues Bourbon, St-Philippe, Ursulines et Dauphine, $1,300.

Clément Dabezies à John G. Lacroix, un terrain borné par les rues Flood, Delaronde, Chartres et Andry, $1,600.

Patrick J. Brady à veuve Walter Thompson, une portion de terre bornée par les rues Joseph, Colisée, Arabella et Chestnut, $2225.

Veuve et héritiers de Pierre J. B. Fournet à Hy G. Querens, deux terrains bornés par les rues Dryades, Remparts, Thalie et Erato, $3500.

Louis Faust à Mme Charles Fisher, un terrain borné par les rues Prieur, Annette, Johnson et St-Antoine, $700.

Mme Wm J. Hogan à Chas Louis Robards, un terrain borné par les rues Tulane, Gravier, Miro et Tonti, $290.

Le même à Mme Wm McGuire, deux terrains dans le même îlet, $1300.

Le même à la Hopeful Land Co. deux terrains dans le même îlet, $1350.

Le même à Hugh McManus, six terrains dans le même îlet, $685.

Le même à Mme Jacob M. Matter, un terain dans le même îlet, $300.

Le même à Wm K De Pass, trois terrains dans le même îlet, $750.

Jessie H. Massie à Mme Aug. Smith, un terrain borné par les rues Baudin, d'Hémécourt, Scott et Cortez, $450.

Interstate Land Co. à Wm W. Chapman, un terrain borné par les rues Carondelet, Baronne, Valence et Bordeaux, $57.04.

Land Trust of Indianapolis, Ind. à Peter G. Riddell, un îlet borné par les rues Edinburg, Fern, Bernadette et Olive, $150.

Jos. Carrillier à Wm H. Howcott, neuf terrains bornés par les rues Broad, O'Reilly, St-Bernard et Allée Rousslin, $164.62.

Jas Mounier à Herman F. Honoré, un terrain borné par les rues Clay, D'Abadie, Onzaga, Dupré et Chemin Gentilly, $500.

Michael et John Machecca à la Eureka Homestead Society, une portion de terre bornée par les rues Baronne, Jackson, Dryades et Joséphine, $6,900.

Robert Leidner à Mme Eugénie Bertel, une portion de terre, bornée par les rues Patton, Constance, Eléonore et Bloomingdale, $240.

Mme Mary C. Van Astern à Walter L. Soards, une portion de terre bornée par les rues Cadiz, Dryades, Valence et Baronne, $1500.

David R. Wallaster à Augustus Elmer, un terrain borné par les rues Napoléon, Jena, S. Franklin et Liberté, $574.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE — Une cuisinière blanche piédtée, pour aller à la campagne. S'adresser 823 avenue Esplanade.
20 avril—1 f

ON demande—Une bonne cuisinière et une femme de chambre pour le ménage et blanchissage de deux messieurs. S'adresser samedi après 6 p. m., ou dimanche après 9 a. m. à 2721 Esplanade, enc. White.
19avril—2f

AVIS.

Avis est par le présent donné de l'intention de s'adresser à l'Assemblée Générale de la Louisiane pour l'adoption d'un acte relatif aux chemins de fer urbains dans la paroisse Jefferson et pour ceux s'étendant dans la paroisse d'Orléans.
5 avril—1 m—sam

AVIS SPECIAUX.

A la Session de l'Assemblée Générale en 1902, application sera faite pour faire passer un acte pour contraindre la "Sewerage & Water Board" de payer à B. E. Forman une compensation pour ses services dans les Cours d'Etat et Fédérale dans le procès de l'Etat de la Louisiane vs "The New Orleans Water Works Company," le montant devant être fixé par arbitrage consenti ou par jugement de Cour, ou autrement payer pour ledit service.
19 av—1m sam

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, le 17 avril 1902. — Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 13 mai 1902, à 7.30 heures p. m., pour la fourniture de planches et de bois de charpente qui pourront être requis et ordonnés par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans, pour la réparation et la construction des quais et chaussées, pour une période de un an de la date du contrat.

Les spécifications enregistrées au bureau.

Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune et toutes les soumissions ou parties de soumissions. Un chèque certifié pour la somme de de mille dollars ($1,000), accompagnera chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée.

Les soumissions devant être endossées "Soumissions pour fourniture de planches et de bois de charpente" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions.
18 av—19 au 13 mai inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet — Nouvelle Orléans, le 24 mars 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, 29 avril 1902, à 7:30 heures p. m., pour le travail et le matériel nécessaires pour la construction complète d'un chemin sur la devanture du fleuve s'étendant de la rue Terpsichore à la rue Ste Marie ou Jackson à l'option des commissaires.

Des soumissions seront reçues soit pour un pavage en bloc de granit, un pavage en blocs Belge, un pavage d'asphalte en feuille ou un pavage d'asphalte en roca, conformément aux plans et spécifications enregistrés.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

Un chèque certifié pour la somme de deux mille dollars doit accompagner chaque soumission pour garantir la signature du contrat s'il est accepté. Les spécifications, les plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman et Malchée, ingénieurs, 319 rue Carondelet. Les soumissions devant être endossées "Soumissions pour la construction d'un chemin sur la devanture du fleuve" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.
25 mars—25 au 29 avril inclus.

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 8 mai 1902, pour la construction d'un canal couvert et cimenté sur la rue Orléans, de la rue Broad à la rue Claiborne, et d'un canal couvert et cimenté et une ligne de tuyaux sur la rue Claiborne, de la rue Orléans à la rue Dumaine, et de la rue St-Philippe à l'avenue de l'Esplanade; le tout devant être en conformité avec les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.

Chaque soumission doit être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour cinq cents dollars ($500.00).

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart (1/4) de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé.

R. M. WALMSLEY,
Président.

IRWIN JAMISON,
Secrétaire.
8 avril—30f

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CHAMBRE 20, HOTEL DE VILLE.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures P. M., le 5 mai 1902 pour la construction d'un canal ouvert et cimenté sur l'avenue Nashville, de la rue Remparts à la rue Claiborne; devant être terminé le 1er août 1902, le tout d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.

Chaque soumission devra être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour $250 00.

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail sera adjugé au plus bas soumissionnaire, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

R. M. WALMSLEY, Président.
IRWIN JAMISON, Secrétaire.
8 avr—8 au 5 mai incl

AVIS.

Réunion des actionnaires de la N. O. Butchers Co-Operative Abattoir Co. Ltd.
Nouvelle Orléans, le 13 avril 1902.

En conformité avec l'article Dix de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette corporation aura lieu aux Abattoirs, à l'enseignure des rues Nord Peters et Alabo, VENDREDI, le 16 mai 1902, à 4 heures p. m., dans le but de considérer et délibérer sur l'amendement proposé à l'article 6 de la charte de cette corporation, à savoir:

Ledit article Six devant être amendé de façon à lire: Tous les pouvoirs collectifs de cette Corporation seront investi dans un Bureau de Directeurs composé de DOUZE Actionnaires, chacun desquels devra posséder en son propre nom une action ou plus du Stock Capital de cette Corporation.

JNO. B. LOUIS, Prés dent.
BEN. A. MICHEL, Secrétaire.
13avril—30f

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES Orpheum

VAUDEVILLE MODERNE

Semaine commençant Lundi, 14 avril. Matinées chaque après-midi, (Lundi excepté). Les Four Colinis, les Five Nosses; Mabel Pierson, Rauscule; Jack Norworth, Scott et Wilson; Louise Dresser, Barrow's Lancaster Co. dans leur nouvelle pièce. Portraits animés.
Prix—50c, 25c et 10c.
Matinées, avec sièges réservés—25c.
13 avril—6f

GRAND OPERA HOUSE.
CE SOIR.
Matinées Lundi, Vendredi et Samedi.
Baldwin-Melville Stock Co.,
Présentant une magnifique production de la plus grande comédie-drame américaine, de McKee Rankin, adaptée de la belle histoire par Bret Harte, intitulée
"THE GOLDEN GIANT MINE"
avec une mise en scène élaborée, beaux costumes, comédie facile, situation brillante, excellent personnel de la compagnie, une quantité d'auxiliaires bien disciplinés.
LES MEMES ANCIENS PRIX.
Matinée de dimanche prochain, 20 avril—"All the Comforts of Home."
15avril—5f

CRESCENT.
CE SOIR.
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi.
Dernière Semaine de la Saison.
UN LONG RIRE
La Comédie Américaine la plus Gaie,
La Joyeuse Pièce de Willis Maxwell Goodhue,
HELLO BILL!
Excellente Compagnie incluant THOS. J. GRADY.
La Plus Risible Jamais Vue.
13avril—6f

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

Enoul Bonnot, Directeur
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED,

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 989.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

Nos 1208! Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

---

je parle ici.

"Là aussi je dirai:

"Interrogez, je répondrai.

Le magistrat eut au visage une poussée de sang, remplacée instantanément par une pâleur.

Et le vieux greffier dont la plume s'arrêta, lui lança un regard.

D'accusée comme celle-là, certes, on n'en avait pas vu souvent.

Était-ce du dépit que ressentait le "patron"?

Une conviction qu'il se trompait, qu'il faisait fausse route; qu'il y avait à chercher ailleurs le coupable, entrait-elle dans son esprit?

La figure de son "juge" redevint même pour lui, impénétrable.

Et, plutôt ému, peut-être se fit-il philosophiquement cette réflexion, le vieux greffier:

— Elle est jolie, on l'acquittera. Innocente ou coupable, elle se tirera d'affaire.

La prévenue attendait.

Le juge se recueillait.

Et ce dernier demanda:

—Quelle fut votre impression au sujet de ce télégramme vous annonçant les relations de votre mari, avec une de vos amies?

—D'abord j'éprouvai la commotion violente, qu'eût éprouvée toute femme à ma place.... un battement de cœur terrible, la sensation que j'allais perdre connaissance.

"Puis la réaction....un énervement extrême, une colère égalant ma douleur.

"Enfin, je pensai que ce billet était infâme, je le déchirai.

—Malheureusement.... il eût mieux valu que vous le gardiez.

—Je le comprends aujourd'hui.

—Ainsi, vous avez également déchiré les lettres que vous retiriez poste restante.

—Oui également.

—Sans en conserver une?

—Sans en conserver une!

—C'est étrange.

—Pas le moins du monde.... Cela s'explique tout naturellement par la crainte, dans l'état de santé où se trouvait mon mari, si je lui en parlais, ou si l'une d'elles lui tombait sous la main, d'aggraver son état.

"Bien portant, je serais allée à lui, je lui aurais mis sous les yeux la correspondance, c'est-à-dire les quatre ou cinq lettres que j'eus la faiblesse d'aller retirer... comme une femme adultère irait, en effet, retirer ses lettres d'amour....

—Vous eussiez dû—et cela était plus humain—les garder, les cacher.... afin de vous expliquer plus tard.... Car vous aviez un doute, puisque vous retourniez à la poste.

—Si j'affirmais que je ne l'avais pas, ce doute, je mentirais.... et l'on prétendrait pour le coup, avec raison, que cela n'eût pas été humain.

"Malgré ma confiance, malgré mon amour, et lorsque je croyais l'avoir rejeté pour toujours, il revenait me torturer....

—Que disaient ces missives!

—L'une m'apprenait que la liaison durait depuis longtemps.

"L'autre racontait comment mon mari s'y prenait pour me tromper, chose plutôt facile, puisqu'il partait parfois des après-midi entières pour des visites.

"Une troisième, me recommandait d'espionner autour de moi.

"Enfin la dernière que j'ai dégagée, m'affirmait que la prochaine me livrerait le nom de la maîtresse et le lieu des rendez-vous.

"J'attendais celle-là pour dire à Jacques: Une machination doit se tramer contre notre bonheur....

"Quels sont nos ennemis?

"Les connais-tu?

—Vous eussiez fait cela?

—Je le pense; j'en avais la ferme résolution, et je ne crois pas que la jalousie m'eût poussée à faire autre chose.

"Depuis que, arrêtée comme empoisonneuse, le problème se tourne et se retourne dans mon cerveau, de ce qui a pu amener cette accusation, la conviction s'implante à chaque minute du jour et de la nuit, plus profonde en moi, que toute une conspiration s'est formée autour de nous, que nous avons des ennemis qui ont juré la destruction de notre ménage, peut-être notre perte à tous deux.

—Vous prétendiez que vous ne vous connaissez pas d'ennemis, ni à vous, ni à M. Vallurier.

En effet, ni à moi, ni à mon mari, je n'en connais.

—Cependant, vous inclinez à croire....

—Je n'incline pas, je suis sûre.

—Sans soupçonner qui?

—Sans soupçonner qui.

—Vous savez que, poste restante, il n'est rien arrivé pour vous?

—Je pense qu'il n'y pas là de quoi étonner la Justice.... Mon arrestation doit être connue, mon nom livré au public....

La voix d'Eve Vallurier se brisa de nouveau.

Elle releva son front alourdi.

—Le misérable qui m'adressait ces lettres, n'a plus éprouvé le besoin d'en écrire.

Il y eut encore un silence.

Le juge d'instruction, les coudes sur son bureau, le visage dans les mains, semblait plongé dans la récapitulation de son interrogatoire.

Madame Vallurier avait laissé retomber sa tête sur sa poitrine.

Le vieux greffier, repassait mot à mot, ses notes.

Le premier sortit de sa position méditative.

—Arrivons au fait....

"Votre mari absorbe de l'arsenic, mêlé d'abord à l'eau de la carafe, qu'il vide presque entièrement le soir.... Car c'est de toute évidence à l'eau de cette carafe, que l'arsenic fut mêlé....

—Certainement, puisque chaque crise revenait après qu'il l'avait bue, et que nul dans la maison n'était malade de l'absorption des aliments aux repas, et dont il prenait sa part.

—Qui emplissait cette carafe?

—Son domestique habituellement.

—Ne la lui avez vous pas emplie vous-même, lorsqu'il supposa que par négligence, ce dernier, au lieu de lui donner de l'eau filtrée, la mettait simplement sous le robinet de la cuisine?

—Parfaitement.... nous crûmes d'abord que cela lui causait des douleurs d'entrailles....

—Et les douleurs continuèrent?

—Elles continuèrent.

— Comment expliquez vous cela?

—Je ne l'explique point, j'en voudrais l'explication.

—Aucun domestique n'entrait dans la chambre, une fois la robe de lit faite?

— Généralement, mais il pouvait y entrer.

—Vous ne vous y teniez pas?

— Non.... Je me couchais quelquefois avant Jacques; le plus souvent j'allais au salon faire un peu de musique, mes fillettes endormies, ou je venais lui tenir compagnie dans son cabinet, lisant pendant qu'il travaillait, avec des intermèdes de conversation....

"C'étaient de bonnes.... oh! oui, de bonnes soirées!

—Vous avez été la première à déclarer, qu'aucun de vos domestiques ne pouvait être soupçonné.

—Et je le déclare encore.

—Ils ont été interrogés, et il n'est pas en effet permis de garder un doute à cet égard.

—C'est seulement vis-à-vis de moi, que le doute est permis.

— Souvenez vous, madame, que du jour où M. Vallurier décacheta lui-même son lait stérilisé, les troubles cessèrent.

"Souvenez-vous que du jour où vous le lui avez stérilisé, vous, ils reparurent, et cela si intenses, que les médecins ont pu le croire perdu.

Elle porta la main à ses tempes, qu'elle serra avec force.

—C'est inouï....Je ne peux que vous répéter que je n'y comprends rien.

—C'est cependant ce point-là, qu'il nous faudra élucider.

—Avais-je donc plus d'intérêt que mes domestiques à la mort de mon mari?

—Qui sait?....

Un flot rouge empourpra la belle figure ravagée d'Eve Vallurier.

—Ah! oui.... les lettres poste restante.... que j'ai déchirées toutes.... un amant que je prétends mettre à la place légitime .... Mon mari que j'adorais, le père de mes enfants, dont je voulais la mort!

Elle se leva de la chaise où elle demeurait assise depuis le commencement de cet interrogatoire, étendit les bras en crispant ses mains l'une dans l'autre.

—Dans quel abîme veut on me faire rouler?.... La justice de qui je me réclame.... la justice à qui je demande réparation, doit-elle s'allier à ceux qui veulent me perdre?

"En qui, en quoi aurai-je désormais confiance si ce n'est en elle!.....

Le magistrat chassait de nouveau toute impression personnelle.

A continuer

Morte du tétanos.

Bettie Everidge, la jeune femme de couleur blessée à la tête ces jours derniers dans une querelle avec John Taylor et sa femme, est morte hier soir du tétanos.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, ARRÊTE toute DOULEUR; GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander "Mrs. Winslow's Soothing Syrup," et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.